

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU MARDI 18 JANVIER 2011**

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs Marc CHENEVOY, Julien DURAND, Gabriel MOULIN, Stéphane BOUVERET, Raymond CHENEVOY, Dieny DURAND Anthony GAUTHERON, Anthony GOULUT, Fernand LORNET, Michel PEYPE, Jean-Marie ROSAY

**EXCUSES** :

**SECRETAIRE** : Julien DURAND

*Le compte-rendu de la séance précédente est adopté par les conseillers présents à la réunion du 21 Décembre.*

<b>I° - PRESENTATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS ET MODIFICATIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES</b>
---

Suite à l'élection complémentaire du 09 Janvier 2011, Quatre nouveaux conseillers ont été élus, il s'agit de :

Monsieur Dieny DURAND, Educateur  
Monsieur Anthony GOULUT, Employé Solvay  
Monsieur Michel PEYPE, Employé Solvay  
Monsieur Jean-Marie ROSAY, Retraité

Le Maire souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et rappelle les bases de la fonction d'élus qui sont au service de toute la communauté. La participation active de tous les conseillers est souhaitable pour bien prendre en compte les besoins du village et de ses habitants.

Les commissions communales sont mises à jour selon le récapitulatif joint à ce compte-rendu.

1- Il a été décidé de regrouper les 2 commissions de la forêt et de la voirie et de mettre en place 6 délégués dont quatre titulaires et deux suppléants.

2- La représentation de notre commune au Conseil Communautaire de Rives de Saône est assurée par Marc Chenevoy, titulaire et Julien Durand, suppléant. Gabriel Moulin est remplacé par Jean-Marie Rosay, titulaire qui assistera au prochain conseil du 26 janvier à St Usage.

3- La représentation aux affaires scolaires est assurée par Jean-Marie Rosay, Anthony Gautheron et Anthony Goulut.

4- La composition du CCAS est complétée par l'arrivée de Anthony Goulut et Liliane Chenevoy.

5- Les autres commissions restent inchangées.

## **II° - INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DU RECEVEUR PRINCIPAL**

Les indemnités de conseil et de budget du Receveur principal pour les 3 années 2008, 2009 et 2010.

Ces indemnités sont basées sur les dépenses budgétaires des 3 années antérieures.

Pour 2008, le montant de l'indemnité est de 200,32 euros pour un budget moyen de 140 291€

Pour 2009, le montant de l'indemnité est de 183,97 euros pour un budget moyen de 117 796€

Pour 2010, le montant de l'indemnité est de 148,50 euros pour un budget moyen de 78 921€ sur 2 ans

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, adopte cette proposition d'indemnités et charge le Maire d'établir les documents et mandat correspondants.**

## **II° - DEMANDE D'ADHESION AU S.I.C.E.C.O DE LA VILLE DE BEAUNE**

Le Comité syndical du Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Côte d'Or s'est réuni en Assemblée Générale le 29 septembre 2010 pour approuver l'adhésion de la ville de Beaune et prendre position quant aux développements relatifs au regroupement départemental des 8 Autorités pour la distribution d'électricité.

Chaque commune doit délibérer pour approuver cette décision.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, adopte la proposition d'adhésion de la ville de Beaune au SICECO et accepte les modifications statutaires suite à l'Assemblée Générale du 29 septembre 2010, et charge le Maire d'établir la délibération correspondante.**

## **III° - PREPARATION DU BUDGET 2011 – AXES DE REFLEXION**

Un tour de table fait ressortir les points suivants à inclure dans le budget 2011 et dont les priorités restent à définir.

- Réparation des routes communales, Saint François et route de St Symphorien
- Busage des fossés : La commission des travaux se réunit le samedi 22 Janvier pour recenser les priorités à traiter et demander les devis correspondants.
- Panneaux de direction et sécurité routière à mettre en place
- Rénovation de l'éclairage de l'Eglise, ampoules à changer
- Une réflexion est en cours avec les communes du RPI pour rénover notre école. Ce projet est important et son financement devra être traité séparément du budget

#### IV° - QUESTIONS DIVERSES

- Un employé communal extérieur au village est en cours de recrutement. Son contrat est en cours de mise en place, il sera suivi par Jean-Marie Rosay.
- La tondeuse est à vidanger et son réservoir à réparer ( Dieny D. et Gabriel M.)
- Les extincteurs ont été vérifiés par Groupama le 17 Janvier, un des extincteurs a été percuté par mégarde, il a été remis en charge.
- Le bail de chasse est à renouveler en juin 2011, une discussion est prévue avec la société de chasse de Samerey pour redéfinir les conditions du bail. D'autres sociétés sont intéressées par cette chasse également.
- Les vœux du Maire sont annoncés pour le samedi 22 Janvier à 11 heures. A cette occasion une dotation au Jeunes diplômés de 30 euros est accordée et mise en place pour Pauline Courbet.
- Le site internet de Cybercommunes s'arrête au 1<sup>er</sup> Janvier , le basculement sur e-Bourgogne se met en place, une formation est prévue le 26 Janvier à Echenon.
- Anthony Gautheron informe le Conseil de l'arrêt d'activité du Comité des Fêtes, suite à la démission des membres du bureau.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 :10 heures